

ADRESSES UTILES

1. Informations générales

- ✓ points relais conseil : <https://oref.grandest.fr>

2. Livret de recevabilité de la demande (livret 1)

- ✓ vous êtes salarié de la fonction publique d'État/territoriale/hospitalière, la demande de recevabilité est à faire sur le site de l'ASP (Agence de services et de paiement) : <https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/deass-telechargements>
- ✓ vous êtes salarié du secteur privé, demandeur d'emploi ou bénévole, vous déposez votre candidature VAE sur le site du portail France VAE : <https://vae.gouv.fr/>

3. Questions de prise en charge

Pour les candidats ne relevant pas de France VAE, vous pouvez notamment vous renseigner auprès de :

▪ OPCO Santé - UNIFAF

Espace européen de l'entreprise
19, avenue de l'Europe
67300 SCHILTIGHEIM
Tél : 03 90 22 22 30
grand-est@opco-santé.fr

▪ OPCO Cohésion Sociale - UNIFORMATION

5, rue René Char
21000 DIJON
Tél : 0820 205 206

▪ OPCO Entreprises de proximité - AGEFOS PME

4 allée des Forgerons
Aéroparc 3
67960 ENTZHEIM
Tél : 03 88 49 41 51

- Antenne LUTTERBACH
Route de Thann
Cité de l'Habitat
Immeuble B
68460 LUTTERBACH
Tél : 03 89 35 48 00

FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT

Pour les candidats qui ne relèvent pas de France VAE (agents de la fonction publique, personnes travaillant à l'étranger), les actions d'accompagnement VAE peuvent être éligibles au titre du Compte Personnel de Formation. Une contribution personnelle de 150 euros (ticket modérateur) est demandée aux titulaires du CPF pour toute action mobilisée.



Nous pouvons vous guider dans vos démarches, si besoin est.

OBJECTIF

La VAE permet à toute personne de faire reconnaître les compétences qu'elle a acquises au cours d'une activité salariée ou non salariée et / ou bénévole, en lien direct avec le diplôme visé.

Vous avez besoin d'être conseillé ou informé, n'hésitez pas à nous contacter :

- ✓ Geneviève LESPRIIT, responsable pédagogique
g.lesprit@praxis.alsace
tél : 06 25 35 71 96



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DE PRAXIS
SOCIALE**

Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)

Code RNCP 4505/échéance 31/12/2026
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

par la

Validation des acquis de l'expérience (VAE)

École Supérieure de Praxis Sociale
Site Schlumberger
4 rue Schlumberger
68200 MULHOUSE
03 89 33 20 00

TEXTES DE RÉFÉRENCE

- ✓ décret n°2006-770
- ✓ arrêté du 02 août 2006
- ✓ circulaire n° DGAS/SD4A/2006-379 du 1^{er} septembre 2006
- ✓ arrêté du 17 juin 2024 portant modification de l'arrêté du 2 août 2006 relatif au diplôme d'Etat d'ingénierie sociale

Le référentiel professionnel

1. Définition du métier
« (...) Les titulaires du DEIS ancrent principalement leurs compétences dans les registres du cadre développeur [et] sont aussi compétents dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines. Experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale, ils sont (...) en mesure d'exploiter les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires acquises, de tenir compte des différentes politiques publiques pour analyser et problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et conduire des programmes ou des projets complexes. »

2. Le référentiel d'activités : 3 fonctions

- ✓ F1 Expertise-conseil
- ✓ F2 Conception et Développement
- ✓ F3 Evaluation

3. Le référentiel de compétences : 3 domaines de compétences

- ✓ DC1 Production de connaissances
- ✓ DC2 Conception et conduite d'actions
- ✓ DC3 Communication et ressources humaines

La validation des trois DC permet l'obtention du DEIS.

CONDITIONS REQUISES POUR ACCÉDER A LA VAE POUR LE DEIS

- ✓ justifier d'une activité salariée, non salariée ou bénévole en rapport direct avec le diplôme. Peuvent être prises en compte sous certaines conditions les périodes de formation lorsqu'elles sont réalisées en situation de travail
- ✓ le lien direct de l'expérience acquise avec le diplôme est établi à partir du référentiel professionnel
- ✓ il est possible de se présenter à la certification partiellement ou en totalité.

Dispenses

Les candidats titulaires des CAFERUIS ou CAFDES bénéficient de la validation automatique du DC3 ; ceux disposant d'un DSTS (Diplôme supérieur en travail social) de celle des DC1 et DC3.

Poursuites d'études :

Doctorat

NOUS LOCALISER

Notre école est située sur 2 sites, à Mulhouse :

- ✓ le site Schlumberger : [4 rue Schlumberger](#)
- ✓ le site Kennedy : [22 avenue Kennedy](#)

Notre école et différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. En ce qui concerne les autres types de handicap, nous sommes à l'écoute de votre projet et besoins. N'hésitez pas à nous contacter.

Formation initiale :

Pour plus d'information concernant la formation initiale, rendez-vous à la page suivante :

<https://www.praxis.alsace/formations/deis/>

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT A LA VAE

L'accompagnement a pour but d'aider le candidat à la VAE, en vue de la constitution du dossier de présentation des acquis de l'expérience (Livret 2)

- ✓ à s'approprier le référentiel professionnel
- ✓ à comprendre la démarche VAE et ses contraintes d'écriture
- ✓ à décrire et analyser son expérience.

Il permet aussi de se préparer à l'entretien avec le jury.

Déroulement

Les inscriptions sont ouvertes tout au long de l'année. Contactez-nous à l'adresse : vae@praxis.alsace

L'accompagnement alterne des phases collectives et individuelles sur un calendrier de 8 à 12 mois, se référant aux dates du calendrier annuel du certificateur (dépôt du L2 et entretien avec le jury VAE).

Différentes propositions d'accompagnement coexistent :

- **L'accompagnement collectif** (24h)

Coût : 1920 euros TCC

- **L'accompagnement individuel** (13h)

Coût : 1220 euros TCC

Les tarifs ne comprennent pas l'étude de faisabilité préalable à la demande de recevabilité qui s'élève à un montant de 300€ TTC et seront facturés en sus.